

LE JOURNAL DE QUÉBEC,

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

TAUX DE L'ABONNEMENT
Pour douze mois... \$1.00
Pour six mois... 2.00

Le Journal paraît les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Dans le cas des abonnements pour un temps indéfini, le retrait n'a lieu que sur avis donné à l'administration au moins un mois avant l'expiration du semestre courant, et après avoir soldé son compte.

TAUX DES ANNONCES
Six lignes... 50 cts
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 75 cts

Pour chaque ligne au-dessus de dix lignes... 60 cts
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

Nouvelles de l'Étranger.

Italie.

On écrit de Naples au Monde, le 13 décembre :

La prise de Caruso est, à Naples, le sujet de toutes les conversations, d'autant plus que tout le monde admire le courage et la fermeté de cet homme qui n'a pu tomber dans les mains de ses ennemis que par la trahison.

Caruso, qui a été arrêté avec Testa, son fidèle compagnon, a été conduit à Bénévato, où il fut immédiatement jugé par le conseil de guerre. Son attitude a été on ne peut plus digne ; refusant de compromettre ceux qui avaient combattu avec lui, il s'est défendu lui-même, disant qu'il repoussait toutes les accusations criminelles qu'on lui reprochait, que sa conscience était nette et qu'il se battait pour l'indépendance de son pays, que dès lors il était heureux et fier de mourir pour sa patrie.

Ce chef de bande a fait preuve, dans ses derniers moments, d'un très-grand courage ; il a refusé de se laisser bander les yeux, a salué la foule, criant : Vive le roi François II ! Vive la patrie ! et après avoir croisé les bras sur sa poitrine, recommandé une dernière fois son âme à Dieu, il a dit à ses bourreaux : « Maintenant vous pouvez faire feu, je vous pardonne. » Quelques minutes après, il n'était plus ! Cette mort a gâté d'horreur les malheureuses populations de ces contrées. Testa, lui aussi, a été fusillé ; quant à la femme, elle a été renvoyée en liberté.

Nous trouvons dans une lettre publiée par la Nation, de Paris, de curieuses révélations sur l'état des esprits en Italie ; elles sont d'autant plus curieuses qu'elles émanent d'un partisan de Victor-Emmanuel et de l'unification piémontaise. Nous reproduisons en entier cette correspondance, datée de Turin, le 26 :

« Je m'attendais, d'après ce qui se passe en France et dans toute l'Europe, à trouver une agitation dans le genre de celle qui se produisit à la fin de 1858. Il me semblait que l'on devait se préoccuper de l'avenir, si incertain et si sombre.—Il n'en est rien, ce pays-ci est engourdi, refroidi. Jamais je n'ai vu une atonie si complète. J'ai voulu parler de guerre, d'armements, d'attaque sur la Vénétie ; c'est par des sourires d'incrédulité que, dans tous les partis, on a accueilli mes paroles. Personne ne croit la guerre possible pour l'année qui vient. Si la France entre en campagne, on la suivra, parce qu'il n'y aura pas moyen de faire autrement, mais il faudra qu'elle commence. Jamais l'Italie n'attaquera la première l'Autriche, surtout tant que les Français seront à Rome.

L'atonie si complète et si curieuse que je vous signale, et que les correspondances de certains journaux s'attachent à dissimuler, provient surtout de l'influence qu'exerce le cabinet actuel. Il ne s'occupe que de trébuchets (sic) intérieurs ; il a presque dépeuplé le pays de la politique. Les tristes débats de la Chambre se traquent au milieu de l'indifférence générale. Quelques membres exaltés de la gauche ont voulu réveiller une certaine agitation en donnant leur démission avec fracas ; on s'en est à peine aperçu. La masse ne s'occupe pas plus des affaires publiques et de l'état de l'Europe, que de ce qui se passe en Chine. La plupart des députés sont devenus des courtiers d'emplois, et s'interposent pour faire obtenir des concessions. Voilà comment l'esprit national s'atrophie.

Le Midi, mal dirigé, se désaffectionne. Sans le Roi, dont la personnalité retient tout, je ne sais ce qui arriverait. Les esprits droits et sérieux sont fort inquiets de cet état de choses. Ils comprennent que nous arrivons à des événements décisifs, et ils sont d'avis qu'une

guerre serait utile à l'Italie. Ce qui les effraie, c'est le mauvais vouloir de certaines puissances vis-à-vis de la France. Si la France pouvait seulement compter sur la Prusse ou sur la Russie, sur cette dernière surtout, leur confiance serait sans bornes.

Le Roi est très-soucieux ; il laisse faire, mais il prend ses précautions. En cas d'événements graves, son parti est arrêté ; son gouvernement est tout composé. Il demandera à la Chambre de pleins pouvoirs, mettra à la tête du gouvernement un véritable homme d'Etat avec un comité de généraux.

La crise financière sera considérable, malgré les promesses de M. Minghetti. Un emprunt me paraît imminent. L'argent se cache. Somme toute, la situation générale est mauvaise.

Pologne.

On lit dans une correspondance du Monde de Paris, datée de Varsovie, le 5 décembre :

Les déportations en masse sans jugement, sans enquête, sont dirigées en système. On déporte pour déporter, pour dépeupler le pays, pour disséminer la population de la Pologne sur toute la surface de la Russie asiatique. Le gouvernement prend, comme il lui plaît, parmi les employés, les prêtres catholiques, les propriétaires, les bourgeois, les ouvriers, les paysans ; en forme des convois que le chemin de fer emporte à Saint-Petersbourg, à Moscou et de là en Sibirie ou sur les bords de la mer Caspienne, il n'est pas nécessaire d'être coupable, d'être soupçonné même. Le gouvernement arrache les Polonais à leur patrie, à leurs possessions avec aussi peu de scrupules qu'un jardinier déplace les plantes de son jardin d'un endroit à un autre, selon son caprice ou sa convenance.

Dernièrement, des femmes d'employés dont les maris venaient d'être déportés pour aller en Sibirie, accoururent tout en larmes supplier le général Trepow, chef de la gendarmerie, de leur faire grâce. « Grâce de quoi ? répondit l'exécuteur de la politique moscovite ; de leur exiler ? Mais on n'en a aucun à leur reprocher. S'ils eussent été coupables, on les aurait pendus. C'est un bienfait que le gouvernement leur accorde en les envoyant dans un pays où ils ne seront plus exposés à mal faire. Vous devriez l'en remercier. Laissez les partir pour la Sibirie ; ils y seront plus heureux et plus en sûreté qu'en Pologne. D'ailleurs, s'ils tous en ont assez trop de vous séparer d'eux, vous pouvez les suivre, vous et vos enfants ; l'Empereur vous le permet. »

Ces employés ont reçu à leur départ chacun une somme de 100 roubles, qui leur sera comptée comme une avance de leurs appointements, réduits de moitié à partir du jour de leur départ. Ils sont obligés de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance et à celle de leur famille. Comme la plus grande partie touchaient un traitement très-modeste, la réduction qu'on lui fait subir leur permettra à peine de ne pas mourir de faim.

Au milieu des mesures arbitraires de tout genre dont le gouvernement se sert pour écraser la nation, mesures rendues encore plus odieuses et plus pénibles par les instruments qu'il emploie pour les appliquer, gens de police et soldats, tous d'une rapacité incroyable et d'une brutalité véritablement sauvage, on remarque une recrudescence dans la persécution dirigée contre le clergé catholique. On multiplie pour les prêtres les précautions, la surveillance, les règlements sévères. On s'ingénie à créer des occasions de les trouver en faute, afin de profiter du moindre prétexte pour sévir. Les couvents sont devenus des prisons, dont les habitants ne peuvent sortir même pour les devoirs de leur ministère. On sait que le gouvernement russe a entrepris de se faire en Pologne le réformateur de l'ordre monastique ; il n'a pas trouvé de meilleur moyen que d'établir dans chaque couvent un corps de garde. Les prêtres séculiers ne sont guère plus libres de circuler. Ils ne peuvent sortir de Varsovie pour plus d'un jour, ni à plus d'un demi mille de distance. Pour une absence plus longue, il faudrait une permission de l'autorité supérieure, presque toujours refusée. Les prêtres des villages, d'un autre côté, ne peuvent entrer

dans la ville ; on les arrête aux barrières. Ainsi, entre membres du clergé d'un même diocèse les communications indispensables sont devenues impossibles. Malheur au prêtre qui voudrait résister au seullement se plaindre : son caractère serait une raison pour qu'on s'avisât contre lui avec plus de rigueur.

Notre correspondant nous envoie une lettre écrite de l'exil à un de ses amis par un véritable curé de soixante-six ans, condamné à la déportation en Sibirie. Nous en insérons les principaux passages. Cette lettre est datée de Moscou, le 24 octobre :

« Vous avez sans doute reçu ma première lettre, écrite de Saint-Petersbourg. Je continue aujourd'hui le récit de mon voyage.

« Nous arrivâmes à Saint-Petersbourg le 13, c'était un dimanche. Nous y restâmes jusqu'au mercredi soir, 16 octobre. Pendant notre séjour dans cette capitale, nous reçûmes la visite de l'aide de camp du prince N., nous interrogâmes tous successivement sur notre nom, notre crime et la condamnation que nous avions à subir.

« Quand mon tour arriva, je répondis simplement que j'avais été condamné pour la publication d'un manifeste polonais. Il reprit en souriant et en hochant la tête : « Mais, c'est assez grave ! » Il continua ensuite son inspection ; puis il revint à moi, et me demanda d'où j'étais originaire. Ayant reçu ma réponse, il s'éloigna. Au bout de quelques moments il s'approcha encore de moi, et voulut savoir depuis quand j'étais arrêté. La conversation se termina là.

« Le même jour, vers le soir (c'était la veille de notre départ, un médecin vint au milieu de nous et demanda à chacun de nous des nouvelles de sa santé. Il me trouva, ainsi que mon confrère, assez malade pour suspendre notre voyage. Il en donna l'ordre écrit. Mais on n'en tint pas compte, et nous dûmes continuer notre route. Pendant notre séjour à Saint-Petersbourg, aucun de nos amis n'ont pu obtenir de venir nous voir.

« On nous divisa pour faire le voyage en deux convois composés chacun de cent cinquante personnes environ. Mon confrère fut placé dans le premier, et moi dans le deuxième. Nous resterons ainsi, pendant la route, séparés jusqu'à la fin. Ceux qui sont condamnés à une peine plus grave que la simple déportation, forment un convoi spécial.

« Nous sommes arrivés à Moscou le vendredi 18. On me permit d'aller en voiture de la gare du chemin de fer à la forteresse. La même permission m'avait été accordée à St. Petersbourg. Nous resterons à Moscou une semaine, jusqu'au 26 octobre. Un médecin est également venu nous visiter ici. Nous avons profité de sa visite pour écrire au gouverneur militaire de nous faire entrer dans un hôpital pour quelque temps, afin de rétablir notre santé, qui est réellement très-mauvaise. Nous ignorons encore le sort réservé à notre demande ; il est très-douteux qu'elle soit accueillie favorablement. Aujourd'hui, fête de Saint-Raphaël, nous avons entendu la messe, et nous avons prié le prêtre de revenir demain.

« J'ai sché pour me couvrir une fourrure qui m'a coûté 7 roubles et demi (30 fr.). Je n'ai plus besoin d'autre chose. Il ne me faut que des forces et de la santé. Mais nous mettons toute notre confiance en Dieu, qui ne manquera pas de nous venir en aide.

« Les femmes de nos compagnons d'exil vont avec leurs maris dans le même wagon. On ne les sépare pas non plus dans les prisons. Mais Dieu sait combien ces malheureuses ont eu de difficultés à surmonter avant d'obtenir cette faveur.

Inde.

Nous lisons dans la Calcutta Englishman du 20 novembre :

« Les nouvelles qui nous arrivent de la frontière nord-ouest confirment que tout le pays est en feu, que presque toutes les tribus armées les unes contre les autres, la nouvelle est arrivée, mais sans détails, d'une nouvelle rencontre très-sérieuse, entre les troupes de Chamberlain et l'ennemi ; celui-ci aurait plus souffert encore que dans les rencontres précédentes. Trémaltraité par le 101e régiment, il a été forcé de passer dans un étroit défilé, en plein soleil de feu

de l'artillerie. Le 93e hliglander a été envoyé de Skalkote sur la frontière ; il a reçu l'ordre de laisser derrière lui les femmes et les enfants des officiers et des soldats, et nous croyons qu'il a été défendu, par un ordre général, à quelque femme que ce soit, de suivre les corps se rendant à la frontière. C'est là une nouvelle preuve que l'insurrection se propage. Sur la frontière nord-ouest, on a entendu le canon jusqu'à la présidence.

« Le 17, le major P. Lumsden, quartier-maître général de l'armée, a reçu, par le télégraphe, l'ordre de partir de Calcutta dans le plus bref délai possible et de rejoindre le commandant en chef, qui se dirige vers la frontière qui est aujourd'hui le théâtre de la guerre. Il connaît parfaitement le pays, les tribus et leurs manières de faire la guerre. Il accompagnait son frère, en 1847, dans sa mission à Candahar. D'après le mouvement de troupes et d'artillerie vers la frontière et par le rappel soudain de cet officier expérimenté à une grande distance et alors qu'il est extrêmement occupé à cette saison de l'année, il est naturel de supposer que la besogne est grande sur la frontière et qu'il y en a pour longtemps.

LETTRES PARISIENNES.

On écrit de Paris, le 26 décembre :

« Il serait difficile de dire ce qui préoccupe le plus en ce moment l'opinion publique, des complications étrangères ou des affaires intérieures. Au dehors, on ne voit que des questions soulevées, et il n'est guère de pays qui ne puisse s'appliquer le mot récent de M. de Bismarck à un député prussien : « Au train dont va l'Europe, nous pouvons avoir la guerre » partout et à chaque instant que nous le voudrions. Le Sénat ne veut pas la guerre, cela est vrai ; les discours qui ont reçu de lui le plus d'applaudissements sont ceux qui ont conclu au maintien de la paix.

« Les mêmes sentiments dominent au Corps législatif.

« Mais il faut toujours faire la part de l'imprévu ; il n'y a pas de guerre qui n'ait été précédée de déclarations pacifiques ; non pas que ces déclarations couvrent des projets contraires. On les fait avec l'intention ou l'espoir de les tenir, tout en se préparant aux éventualités qui pourraient obliger à les mettre à l'écart. Si l'on examine quelles seraient dans la situation présente les éventualités probables, on n'a malheureusement que l'embaras du choix. Pour ne parler que d'une seule, il n'est pas douteux qu'un mouvement ne se médite en Italie.

« La situation du Piémont n'est plus tenable ; le royaume des Deux Siciles ne lui coûte pas moins d'un million par jour, et il ne lui rend rien, car ce qu'on ne dit pas très-haut mais ce qui est positif, est que le refus de l'impôt y est universel. En Sicile, il y a après de trente mille réfractaires à la conscription ; ce n'est pas le Monde ou l'Union, qui le disent, c'est le Journal des Débats qui l'avoue, et l'on est réduit à réclamer la prolongation de la loi Pie. On veut donc en finir par un coup de main contre l'Autriche dans l'espérance que la France sera engagée, malgré elle, à soutenir son œuvre. Mais si l'Autriche, après avoir battu le Piémont, avait la sagesse de se maintenir dans ses lignes et de laisser intacte la Lombardie, qu'elle a cédée régulièrement à l'empereur des Français, celui-ci n'aurait plus de prétexte pour intervenir et les calculs du parti unitaire seraient trompés.

« La question de paix ou de guerre n'est pas seulement liée à l'état de nos relations avec les puissances ; elle se rattache encore à notre situation intérieure. Il y a une école politique qui voit dans la guerre le moyen d'échapper aux embarras du dedans ; cette école, qui ne veut pas de la liberté, lui rend indirectement hommage, car elle reconnaît qu'elle est seule compatible avec la paix. Nul doute que, ayant en haut lieu des représentants et des organes, elle ne cherche à faire prévaloir ses avis, et ne s'arme du mouvement de l'esprit public comme d'un argument pour une diversion au dehors.

« Il ne paraît pas que sa thèse ait fait des progrès ; la réponse de l'Empereur, conciliante vis-à-vis des puissances, ne l'est pas moins vis-à-vis des opinions dissidentes, auxquelles il n'a fait allusion que pour constater qu'elles s'étaient

ralliées au vote de confiance rendu par le Sénat. Toutefois, on parle vaguement de mesures qui tendraient à restreindre les décrets du 26 novembre. L'Impératrice, dit-on, se préoccuperait elle-même de la discussion qui va s'ouvrir au sein du Corps législatif, en se rappelant, sous une forme trop vive sans doute, les suites qu'eurent jadis les débats parlementaires. Certaines personnes s'autoriseraient de ces appréhensions pour amener des décisions qui, en modifiant quelques dispositions des décrets du 26 novembre, supprimeraient dès cette année la discussion de l'Adresse dans la seconde Chambre.

« Je vous rapporte ces bruits parce qu'ils circulent dans des cercles considérables, tout en y ajoutant peu de créance. Comme le font ob server les incrédules, au nombre desquels je me range, une telle mesure, outre qu'elle produirait dans le pays l'émotion la plus pénible, n'atteindrait même pas son but. La Chambre, en effet, pourrait, dans la discussion des projets de loi ou du budget, reprendre chacune des questions qu'elle aurait embrassées dans l'Adresse, et, en donnant un nouveau prétexte aux orateurs de l'opposition, ou risquerait de rallier autour d'eux un plus grand nombre de représentants.

« Les nouvelles d'Orient signalent en Syrie une recrudescence des intrigues anglaises. Il paraît que l'organisation établie au Liban par la commission européenne et qui a placé à la tête de ces populations l'Arménien Daoud-Pacha, réussit mieux que ne l'espéraient les amis des chrétiens et que ne le souhaitait l'Angleterre. Aussi, comme cette organisation n'est établie que provisoirement et que les puissances doivent, d'ici à deux ans, en constater les effets et la remettre en question, l'Angleterre s'efforce de maintenir de la discréditer, et elle a trouvé, dit-on, un appui dans Joseph Karam qui, découragé par l'abandon où l'avaient laissé ses protecteurs naturels, n'aurait pas résisté aux avances de ceux qui furent jusqu'ici ses ennemis, des Anglais. On annonce que le vicé-roi général de France à Beyrouth doit venir prochainement à Paris, pour éclaircir à ce sujet son gouvernement et prendre ses instructions.

On écrit encore de Paris à la même date :

« L'événement de la dernière séance du Corps législatif était le discours, j'allais dire la rentrée de M. Thiers. L'éminent orateur a été écouté avec un silence qui, d'abord curieux et peut-être défiant, est devenu progressivement sympathique. Il a pris possession de l'Assemblée, sans qu'elle s'en rendit compte elle-même, précisément par la simplicité et la modération avec lesquelles il s'est présenté à elle. La première partie de son discours était plutôt une exposition qu'une argumentation ; mais personne n'était tenté de se plaindre de ces définitions lumineuses qui rendaient sensibles pour tous les principes de la dette flottante, ses conditions d'existence, ses limites nécessaires ; et quand il en est venu à revendiquer, son amendement à la main, les garanties qui devaient rendre ces limites infranchissables ; quand il a montré l'urgence d'empêcher que ce qui était arrivé n'arrivât encore et que la dette flottante, à peine déchargée de 300 millions, ne se trouvât le reprendre de nouveau, comme cela s'était vu après la conversion du 4 1/2 ; quand, parlant de cette conversion, il a fait voir qu'elle avait été faite prématurément, et rappelé que les fruits les meilleurs, s'ils ne sont pas mûrs, sont bien amers ; quand, revenant à l'emprunt, il a défini un triste cadeau du jour de l'an pour les malheureux rentiers et réclamé du moins en leur faveur une consolation, la Chambre, enlaçée par cette séduisante parole, s'est sentie comme déchirée entre le désir de le suivre et la crainte de trop l'approuver, et jamais l'expression de mouvements divers, dont se sert si souvent le Moniteur, n'a été mieux employée que pour définir ce mélange d'applaudissements et de réserves qui caractérisait les interruptions. En somme, l'impression a été heureuse et profonde.

« Elle a été bruyamment approbative quand M. Thiers, touchant à la politique, a demandé que le vote de la Chambre fût avant tout pacifique. La voix de l'orateur, jusque-là faible, mais d'une netteté si grande que pas un mot n'était perdu, s'est tout à coup élevée à un

accent pour ainsi dire prophétique lorsqu'il a jeté à l'Assemblée tout ému ces paroles : « Oh ! messieurs, si ces grands événements arrivent, ce n'est pas l'article de loi que nous aurions obtenu aujourd'hui qui pourrait vous gêner. Oh ! ne le croyez pas ; ce n'est pas 150 millions qu'il faudrait ! Préparez-vous à des milliards et à des générations entières ; car la première guerre ne sera pas une guerre isolée ; ce sera une guerre dont peu d'entre nous pourront être présents voir la fin et les conséquences ! » Au reste, si M. Thiers et les signataires de l'amendement n'ont pas fait prévaloir leur opinion, ils ont obtenu en réalité une grande satisfaction : ils ont amené la commission à déterminer et le gouvernement lui-même à s'imposer une limite de 150 millions pour l'émission des bons du trésor en 1865. Il n'y a que pour l'exercice 1864 que la faculté du gouvernement est réservée ; mais, si l'on songe que le chiffre auquel s'étaient arrêtés primitivement, pour 1865, et le gouvernement et la commission, était de 250 millions, on reconnaît qu'avoir obtenu 150 millions de diminution c'est déjà un beau résultat.

« Après la grande pièce, on a eu la petite. MM. Guéroult et Havin ont parlé. Leur intervention n'a pas été heureuse. M. Guéroult a voulu expliquer pourquoi il repoussait l'amendement, et dans un langage d'ailleurs très-laborieux, il a déclaré qu'il ne voulait pas se rendre complice d'une entrave apportée au gouvernement, qui peut être amené à faire la guerre pour la Pologne. Ses observations, qui retombaient sur les membres de la gauche associée à l'opinion de M. Thiers, ont été relevées avec une véritable éloquence par M. Ollivier, qui, sans cacher ses vives sympathies pour la malheureuse Pologne, a déclaré qu'il avait chez lui quelque chose de plus précieux encore, son dévouement à son pays, et qu'à ce titre, il était résolu pour la paix. Il a fait justice de ces théories qui, pour entraver éventuellement la France sur tous les champs de bataille, consacreraient au profit du gouvernement des privilèges exorbitants et arrêteraient le développement des libertés publiques. Ces paroles, bien qu'elles contiennent un désir de réformes intérieures qui n'était peut-être pas entièrement d'accord avec les vues de la majorité, ont été chaleureusement applaudies par celle-ci qui, pour le maintien de la paix, eût fait tout le reste.

« M. Guéroult a vainement essayé de répondre, lorsque M. Havin a eu à son tour la déplorable idée de tenter la fortune. S'il y avait là des amis du Sicile, ils ont dû avoir le cœur serré en entendant son directeur, et il ne s'aurait jamais la consolation qu'il a donnée, ce soir-là, à ses adversaires. On ne se fait pas d'idée de ce genre d'éloquence. M. Prud'homme en ses jours les plus majestueux, n'a rien fait de mieux. Le Moniteur a en l'attention d'atténuer quelques traits de cette parole, et de ne pas mettre à l'abri de la louche du faire pour exprimer exactement l'impression de l'Assemblée. C'est ainsi qu'on ne retrouve pas dans la feuille officielle cette parole mémorable : « Je ne viens pas, messieurs, attaquer et demander la guerre. » On ne dit pas non plus les inexpressions de M. Havin, qui se sont fait entendre lorsque l'orateur a dit : « Je ne suis pas du gouvernement, je ne connais pas ses secrets. » On se rappelle peut-être que les journaux avaient annoncé récemment la présence de M. Havin à la table de M. Rouher, et que, si le directeur du Sicile ne connaissait pas les secrets du gouvernement, il connaissait au moins ses diners.

« Cet incident n'a pas eu seulement un côté comique ; il a eu ce grave résultat de mettre à part, dans une situation qui a vrai dire ne les place ni avec la majorité ni avec l'opposition, MM. Havin et Guéroult. Obligés de reproduire dans leurs journaux le compte-rendu des séances, ils ne pourront dérober à leurs lecteurs la connaissance de ces débats où la politique a été jugée aussi bien que leur éloquence ; et l'opposition, qui a fait preuve jusqu'ici d'une maturité, d'une sagesse et d'une union remarquables, ne pourra que gagner à être débarrassée d'éléments dissolvants et hétérogènes.

« J'ai eu devoir vous donner tous ces détails de vive voix une séance qui, pour plus d'un motif, comptera parmi les plus importantes de la session.

Feuilleton du Journal de Québec

DU 19 JANVIER 1864.

L'ONCLE BENOIT. (1)

(Suite.)

Une pièce d'or brillait sur la table. —Vingt francs ! s'écria le recteur en poussant une exclamation joyeuse. Dieu vous bénisse ! vous allez rendre la santé à ce brave homme, en lui permettant de se soigner et de prendre patience.

—J'oublie un peu trop vos pauvres, j'en ai peur, reprit M. Benoit, qui, après avoir cédé à un bon mouvement, imagina tout à coup de tirer parti de la charité du pasteur pour obtenir de lui ce qu'il désirait ; j'oublie vos pauvres, et pourtant nous pourrions nous entendre, vous et moi, dans leur intérêt, et leur rendre, à nous deux, d'importants services.

—Parlez, parlez, M. le maire ; aussi bien vous êtes venu ici pour me faire une communication.

—Cette communication mérite une attention très-sérieuse, M. l'abbé. Vous allez voir qu'elle se rapporte justement au sujet qui vous intéresse le plus.

Vous savez que, depuis deux ans, j'ai singulièrement agrandi mon usine, et vous n'ignorez pas non plus qu'avant peu les deux tiers de vos paroissiens seront dans mes ateliers. Or, il n'est pas de meilleur moyen que le travail pour écarter la misère ; il faut travailler pour avoir ; et plus

l'ouvrier travaillera, plus il aura, plus il pourra jouir du progrès matériel, si admirable à l'époque où nous vivons. Vous, homme d'église, vous ne comprenez pas toujours cette vérité mathématique, et vous enlevez impitoyablement à un malheureux chef de famille le septième de ce qu'il pourrait gagner honnêtement. C'est là une routine fâcheuse, et au-dessus de laquelle il faudra bien finir par vous élever, si vous ne voulez vous trouver en opposition flagrante avec la raison, la justice, l'intérêt des pauvres à qui votre dimanche ne donne ni pain, ni cidre, ni sabots. Soyez moins exigeant sous ce rapport, et vous aurez fait plus de bien à l'ouvrier qu'en lui parlant de mystères incompréhensibles et de félicité au delà de ce monde. En deux mots, cher recteur, mes intérêts et ceux des hommes que j'occupe demandent également que l'usine fonctionne tous les jours. La population de Penancoat, influencée par vous, s'est montrée longtemps très-hostile à mes projets. Aujourd'hui encore on s'agite, et ce matin même j'ai dû chasser un meneur, faire une exécution. Votre bon sens et votre charité bien connue devraient vous porter à m'applaudir, quand je ne veux autre chose que verser le salaire d'une journée de plus chaque semaine dans ces familles que vous chérissez. Peut-être craignez-vous les remontrances de vos supérieurs en faisant bon marché d'un ancien usage, quelque nuisible que soit cet usage pour vos amis. Je ne vous engage nullement, entendez-moi bien, à monter en chaire et à déclarer à vos paroissiens que le travail est la meilleure des prières.

Nous, ce que je réclame de vos lumières, et surtout de votre bon cœur, est bien plus facile.

—Qu'est-ce donc ? demanda le recteur. —J'ai le malheur, poursuivit le directeur de l'usine, avec un petit air satisfait qui contredisait le regret exprimé dans ses paroles, j'ai le malheur de servir Dieu à ma manière, sans paraître beaucoup dans les églises ; et, ici, dans une paroisse très-orthodoxe, cela me fait passer aux yeux de tous pour un répréhensible. Une telle réputation réduit à néant les raisonnements les meilleurs ; aussi ne trouve-t-on dans mes ateliers que résistances et murmures. Les mêmes arguments, dont je fais inutilement usage, trouveraient une force toute nouvelle, s'ils sortaient de la bouche d'un évêque, tel que votre favori, mon neveu Hilaire. Ici, impossible de crier au mécréant ! Hilaire est un petit saint ; il ne lui manque, à mon avis, que l'aurole. Voulez réussir à tout prix, je me suis incliné très-humblement devant la supériorité du fils de ma sœur. J'ai cru que ce jeune homme à qui j'ai pardonné d'avoir épousé malgré moi une fille sans dot, ce jeune homme que j'ai recueilli avec sa femme et ses enfants, et qui ne vit que par mes largesses ; j'ai cru qu'il parlerait sans répugnance à mes ouvriers de la confiance que mérite leur maître ; qu'il saurait persuader à ces fous et à ces ingrats que je ne puis rien écarter d'eux qui ne soit pour leur bien. J'ai cru que mon neveu comprendrait ses intérêts véritables en usant de ménagements envers moi, et je me suis trompé. Oui, monsieur, un refus ! un refus à moi dont

la colère pourrait l'écraser comme un vermineau !... Vous savez maintenant ce que j'attends de votre amitié. Ramenez à la soumission cet enfant rebelle, et rassurez sa conscience qui s'effraie à tort de ma résolution bien arrêtée, et que l'opposition de toute la paroisse ne changera pas.

Irascible avait prononcé tout ce discours, et ce ne fut pas sans quelques efforts que le bon prêtre parvint à mettre dans sa réponse assez de calme pour ne pas augmenter l'irritation de M. Benoit contre son neveu.

—Cher voisin, dit-il, dans ce que je viens d'entendre, une idée m'a surtout frappé, et comme elle est contraire à mes principes et à mes croyances, j'ai peur que cette idée ne suffise pour perpétuer entre vous et moi un désaccord qui le serait si doux de voir cesser. Vous parlez toujours au nom des intérêts, jamais au nom des devoirs. La morale chrétienne, celle que j'ai mission d'enseigner à vos ouvriers, à votre neveu, à vous-même, si j'étais assez heureux pour attirer à mes trop modestes sermons un homme aussi éminent que vous, cette morale procède autrement que la vôtre, et au lieu de donner pour mobile à notre conduite un calcul plus ou moins juste, elle substitue à ce calcul une aspiration généreuse, souvent en opposition directe avec lui. Qu'il soit donc bien établi avant tout que, dans ma conviction inébranlable, vos ouvriers et votre neveu, eussent-ils réellement un grand intérêt matériel à vous satisfaire, il importe beaucoup si le sentiment du devoir leur ordonne de vous résister, cette réserve

faite, je ne vous refuserai pas de vous suivre sur votre terrain, et je vais essayer de vous expliquer comment, dans la circonstance présente, l'intérêt de vos ouvriers et votre intérêt personnel sont entièrement d'accord avec vos devoirs réciproques.

L' Oncle Benoit tira ses lunettes de sa poche et les plaça sur son nez, après les avoir essayées avec grand soin. Il semblait se préparer à voir de ses yeux toutes les infirmités des paroles qu'il allait entendre. Un sourire sardonique errait sur ses lèvres ; ses traits, jaunis et couverts de rides, exprimaient une impatience contenue, et une bienveillance équivoque.

—J'admets avec vous, poursuivit l'abbé Morneau, l'obligation du travail ; j'irai même plus loin que vous sous ce rapport, car le travail, considéré seulement tout à l'heure comme moyen de gagner de l'argent et d'augmenter ainsi la somme des jouissances matérielles, est encore de rigueur suivant moi, pour les hommes suffisamment riches, lors même que cette emploi de leur temps n'ajouterait pas une obole à leur revenu. Le travail est indispensable au bonheur et à la vie ; cela est vrai pour les ouvriers qui gagnent dans vos ateliers le pain nécessaire à leur famille ; cela est vrai pour vous et pour moi dont la vieillesse ennuyée serait fort pénible si nous n'avions l'un et l'autre de nombreuses occupations. Maintenant, l'intérêt de l'ouvrier exige-t-il que le travail soit incessant ? que les semaines s'écoulent sans qu'un jour de repos se mêle aux jours de fatigues ? Ici, la discussion commence entre nous. D'abord, je nie que les forces

physiques de l'ouvrier, quelque robuste qu'il soit, lui permettent de travailler longtemps tel que vous le desirez, c'est-à-dire sans relâche. Le beau profit pour lui et pour sa famille, que l'échange de la santé et de plusieurs années d'existence contre un certain nombre de pièces d'argent, insuffisantes, à coup sûr, pour payer les frais d'une longue maladie, et tout à fait dérisoires s'il s'agit d'assurer une existence à une veuve et à des enfants orphelins !—Vous secouez la tête ! fort bien ! Supposons un moment la vérité de cet adage inventé sans doute par un paresseux, et qui nous assure que le travail ne tue pas. L'ouvrier vivra donc, contre toute vraisemblance, aussi insensible à la fatigue et au besoin de délassement que les machines associées son rude labeur. Vous prétendez, il n'y a qu'un instant, que l'ouvrier, en travaillant un jour de plus, pourrait augmenter son bien-être et la somme de ses jouissances. Je ne vous comprends pas, à moins que les premières jouissances de la vie ne soient un habit un peu plus fin et une nourriture un peu moins grossière. Ces avantages, votre protégé pourrait se les procurer pour un temps ; seulement, comme un excès de fatigue nous ôte l'appétit, le pain blanc serait mangé moins gaïement que le pain noir, et, de plus, comme on ne met pas un vêtement de fête pour se rendre à l'atelier où l'existence de l'homme en question s'écoulerait presque tout entière, l'habit de drap fin resterait éternellement dans l'armoire, inutile à tout, si ce n'est aux mites qui pourraient sans dommage le percer à jour.

(A continuer.) HIPPOLYTE VOLLEAU.

(1) Voir le numéro de 16 janvier.

CANADA.

QUÉBEC, 19 JANVIER 1864.

L'Ordre de Montréal, parlant des ministères du jour, dit :

« Chez nous, le devoir l'emporte sur la passion. »

Comme il ne donne pas d'exemple, nous lui offrirons M. Joseph Doutre, dans l'affaire Delisle. C'est un ministériel de la plus belle eau, et lui n'a jamais écouté sa passion contre M. Delisle ; le devoir seul l'a fait agir !

L'Ordre ajoute : « Nous pouvons nous tromper, mais ce n'est pas l'intérêt qui nous aveugle. »

Témoins, les articles de M. Dessaulles contre MM. Delisle, Bréhaut et Schiller, pour finir par l'acceptation par M. Dessaulles de la charge de M. Bréhaut !

L'Ordre poursuit : « Nous pouvons sans remords jeter un coup d'œil sur notre passé et étaler aux yeux du public nos opinions et notre conduite politique. »

Oui, M. O'Halloran, par exemple. Et vous-mêmes, qui tenez la plume, si vos opinions et votre conduite politique passées sont si irréprochables, si pures, si patriotiques, pourquoi sentez-vous donc le besoin de faire de suite un aveu de vos erreurs, pour tâcher de vous les faire pardonner par cette population que vous auriez perdue, si elle vous eût suivi ? Vous lui dites, en effet :

« Sans doute, à nos yeux, à l'époque de la vie où nous sommes arrivés, méprisant que l'expérience a mûri notre manière de voir, bon nombre d'entre nous ne voudraient plus soutenir ce qu'ils défendaient résolument autrefois, regardant comme des principes dans leur jeunesse ; mais, cependant, nous en sommes certains, d'honnêtes convictions ont toujours motivé les erreurs que l'inexpérience a pu faire commettre. »

Quelles garanties, d'ailleurs, donnez-vous aujourd'hui pour que l'on ne soit pas en droit de vous avoir en suspicion ?

Vos doctrines passées, vous les appelez des erreurs, et c'est à bon droit ; vos principes (grand Dieu !), ce sont des idées dont vous ne pourriez plus profiter ; en un mot, vous ne pouvez plus soutenir ce que vous défendiez résolument autrefois. Quelle confiance voulez-vous donc que l'on ait dans des hommes à qui le jugement n'est revenu que du jour qu'ils sont devenus ministériels ?

Vous rappelez-vous que, selon vous, être un ministériel, c'était être un infâme ? Aujourd'hui, cependant, vous êtes cet infâme ministériel, et vous vous en glorifiez !

Être un ministériel, selon vous et les expressions les plus démocratiques, c'était être un ventru ! Qu'êtes-vous autre chose, aujourd'hui, vous-mêmes ?

Être un ministériel, encore selon vous, c'était être un affamé, un chercheur de places, un vil bureaucrate ? Et que voit-on aujourd'hui ? M. Dessaulles, l'essence du libéralisme, convoitant et obtenant la place de greffier-conjoint de la Paix ; M. Bourgeau, un jeune membre de la plus pure démocratie, recevant l'emploi de député-greffier ; un M. McDougall, un collègue, de la démocratie haut-canadienne, recevant le prix de ses articles de journaliste indépendant, dans un bureau de régistreur ; le fils de M. McKellar, M. P. P., recevant une place de régistreur ; M. Jos. Doutre se faisant couvrir les épaules d'une robe de soie, et acceptant le patronage de la Couronne comme conseil de la Reine ; idem MM. Lafamme, Papineau et compagnie. Nous ne finirons pas, s'il fallait nommer tous ces bureaucrates-démocrates désintéressés, qui ont des places où à qui leur chef en a promises.

Et vous croyez que le public va avoir confiance en vous maintenant ? Détrompez-vous, car vous l'avez détrompé, s'il en avait besoin. Il comprend bien aujourd'hui que tous ces cris : au pillage ! à la banqueroute ! à la ruine du pays ! ce n'était pas la faim du bien public qui vous les faisait jeter, mais bien la soif des emplois publics et de la position des autres.

Le Globe de Toronto est fort scandalisé de voir que certains journaux parlent de son ami, M. McKellar, député de Kent, en termes peu respectueux.

Il oublie que c'est lui qui a donné ce mauvais exemple en parlant de la plupart de nos hommes publics ; qu'il s'est accoutumé, avec son pareil en insultes, l'ex-rédacteur du Pays, à les nommer sans leur accorder les titres que la simple politesse et les égards entre gentilshommes exigent toujours.

Il trouve à redire que certains journaux de l'opposition soient sévères à l'égard de M. McKellar, qui, pour satisfaire ses vengeances, caser ses parents et ses amis, et se préparer à lui-même quelques douceurs pour les mauvais jours, met aujourd'hui ses principes dans sa poche, et s'en vante comme d'un grand acte de patriotisme.

Personne, en effet, n'a oublié que c'est ce même M. McKellar et ses acolytes qui, dans toutes les élections depuis six ans, n'ont cessé de crier sur les toits et du haut des souches que le Haut-Canada était tyrannisé, qu'il était à la merci des députés du Bas-Canada, qu'il n'envoyait qu'un député par chaque trois habitants, tandis que le Bas-Canada avait un représentant par deux habitants, qu'enfin il n'y avait rien de mieux, ni rien de moins à obtenir que la représentation basée sur la population.

C'est en s'appuyant sur cette doctrine que le parti clear-grit n'a cessé d'attaquer le parti actuel de l'opposition ; c'est en vertu de cette idée que M. McKellar s'en allait, il y a deux ans, sur les pas de l'honorable M. Patton, dans la division Saugueen, pour l'empêcher d'être réélu comme solliciteur-général.

Et aujourd'hui, que voit-on ? Tous ces fiers, incorruptibles clear-grits, ne renoncent pas à leur doctrine, mais ils consentent à les mettre à l'ombre jusqu'à ce qu'ils aient pu jouir à leur aise des douceurs du pouvoir. Ils entendent trouver des places à leurs amis, ils entendent en faire pour leurs parents, et alors, s'ils tombent, ils remonteront sur leur cheval de bataille, ils seront encore pour les droits du Haut-Canada, ils demanderont la représentation basée sur la population !

Et le Globe s'étonne que, devant ce triste jeu d'enfants, en face d'un pareil cynisme et d'une semblable hypocrisie, des journalistes indignés montrant du doigt ces marionnettes, ces hommes à double face, leur imprimant au front une honteuse et juste méritée.

Il devrait bien plutôt s'étonner que les comités haut-canadiens, qui ont reçu ses amis, se soient laissés si longtemps duper, et n'aient pas rendu à la vie privée des hommes qui ont consenti à mettre pendant longtemps les deux sections du pays en antagonisme, seulement pour se faire un marche-pied de la bonne foi et de la crédulité des populations, pour monter au pouvoir, et s'y maintenir au moyen de quelques votes bas-canadiens. Il est vrai que ces votes bas-canadiens, messieurs Dorion et consorts les leur donnent pour se venger de leur pays qui ne veut pas de leurs doctrines ; il est vrai qu'ils ont contre eux les deux tiers de la représentation bas-canadienne, et que de cette sorte ils gouvernent le Bas-Canada par la majorité haut-canadienne.

Tout cela ne les gêne pas le moins du monde. Ils font aujourd'hui ce qu'ils reprochaient hier à leurs adversaires, qui eux n'avaient pas, cependant, les deux tiers de leur section contre eux, mais seulement trois à quatre voix. C'est ce qu'ils appellent du patriotisme. Ils disent qu'il faut bien réparer le mal fait par leurs prédécesseurs, et quel est ce mal ?

C'est d'avoir laissé sans emploi cette nuée de clear-grits et autres, qui obéissent aujourd'hui leurs amis les ministres, et leur crient qu'il leur faut des places. Or, comme il n'y a pas de places, les ministres leur répondent : Indiquez-nous des emplois vacants, et vous verrez que nous récompenserons vos services.

Voilà ce qui explique ces dénégations constantes que l'on fait et que l'on fait faire dans la presse ministérielle. Y a-t-il un emploi lucratif et qui rendrait heureux un de ces fiers patriotes ; vite, lui et ses amis demandent une commission d'enquête, et le commissaire enquêteur publie une annonce demandant des dénégations et des preuves ; l'on se met à l'œuvre ; tout ce que le pauvre employé a pu faire, on le trouve mauvais ; il est congédié ! et l'ami arrive, il est récompensé, et les principes, avec lesquels on ne devait jamais transiger, sommeillent ! Ils serviront plus tard, quand on sera de nouveau à l'ombre !

En attendant, on appelle cela du patriotisme, du désintéressement, de la justice, de l'amour du bien public !

Le Globe va plus loin ; il parle de son ami, M. McKellar, comme d'un rising man, une sorte de soleil levant. M. McKellar ne saura pas fort gré à son ami du Globe de son jeu de mots et de sa critique. Il ne peut pas se faire illusion sur le rôle qu'il a à jouer dans son parti. Il ne sera jamais autre chose qu'un agent électoral, un orateur de souches. Aussi, cette épithète de « rising man » ne peut signifier autre chose, s'appliquant à lui, qu'un homme qui se lève sans cesse, qui est toujours debout, que l'on fait lever quand on veut, pour parler, pour insulter ses adversaires, et pour duper ses électeurs et les électeurs des autres ; rien de plus.

Demain, à lieu la nomination des candidats dans le comté de Leeds-Sud. Les journaux qui se disent les mieux informés assurent que M. Jones, le candidat de l'opposition, a les plus grandes chances de succès contre le solliciteur-général, bien que l'influence ministérielle ait pu faire changer deux des listes de voteurs.

Dimanche dernier, on a lu, dans toutes les églises catholiques de cette ville et du diocèse, une lettre-circulaire de S. G. Mgr. l'Administrateur de l'archidiocèse, engageant la population à se mettre en garde contre les tentations d'enrôlement qui sont faites en ce moment au profit des États-Unis.

Un journal de Montréal prétend que, depuis un an, deux mille Canadiens sont partis des townships de l'Est pour l'armée américaine, ou les travaux d'un grand chemin de fer qui ne sont qu'un prétexte pour obtenir des volontaires.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative prise par l'autorité ecclésiastique ; sa voix ne manquera pas d'être entendue.

Des statistiques récentes font voir que le revenu du chemin de fer Grand-Tronc, qui n'était en 1860 que de £682,658, a été de plus de £900,000 en 1863.

C'est un progrès immense, qui indique aussi le succès certain de cette entreprise dans un avenir peu éloigné. Il est vrai que, pour que ce succès fut complet pour tous, comme dit le Leader, il faudrait que le revenu fut de £1,500,000 par année.

Cependant avec l'accroissement si rapide qu'a eu lieu dans les recettes de ce chemin durant les trois dernières années, et une direction sage et économique, il y a tout lieu d'espérer que cette entreprise finira avant bien longtemps par être très rémunérative, et engagera les capitalistes étrangers à continuer à placer leurs capitaux dans un pays dont les ressources sont immenses, et ne sont encore que très peu développées quoique les résultats soient déjà si beaux.

La Gazette de Montréal annonce que le gouvernement s'est décidé à livrer à la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc

les bons qu'il avait entre ses mains comme garantie collatérale.

La Gazette ajoute qu'elle ne sait pas les détails de la correspondance ou des arrangements qui ont eu lieu à ce sujet, mais elle prétend avoir beaucoup de raison, que, puisque le gouvernement devait en venir à cette conclusion, il eût été mieux et plus digne de l'avoir fait auparavant, et d'avoir évité ainsi tout le scandale de la discussion qui a eu lieu à la London Tavern, entre les capitalistes, sur l'honnêteté du gouvernement canadien.

Comment M. Tessler est devenu Président du Conseil Légitime

On lit dans le Canadien de vendredi : « M. Foley était le seul des membres de l'Administration Macdonald-Siçotte chargés par le remaniement, qui n'eût pas déclaré guerre à mort au ministère. — L'Ordre du 13 janvier 1864. »

Notre confrère de l'Ordre comment dans ces quelques lignes une injustice grave à l'égard d'un de nos hommes publics dont il dénature le rôle et méconnaît les services envers son parti. Quoique séparé de cet homme politique par un dissentiment profond, nous ne pouvons laisser ainsi un de ses nouveaux amis lui prêter par légèreté ou ingratitude un rôle dont il n'a pas vu, et le confondre avec la majorité de l'Administration dont il n'a point hésité à se séparer en acceptant du pouvoir nouveau le plus haut emploi alors à sa disposition. Dans un pur intérêt historique et pour que l'exacte assertion de l'Ordre ne puisse induire en erreur ceux qui jugeront plus tard les crises que le pays traverse, nous allons rétablir dans son intégrité la situation de M. Tessler vis-à-vis de ses anciens collègues et du ministère actuel.

Nous aimons à croire que c'est par légèreté et non par ingratitude que l'Ordre range tout simplement M. Tessler aux côtés de ses collègues luttant pour la revendication de leur honneur politique et des droits du Bas-Canada, au lieu de le saluer à la suite de M. Sandfield Macdonald, s'employant avec zèle à chercher des adhérents au pouvoir nouveau. Si c'était de l'ingratitude, si l'Ordre estimait que M. Tessler a été coupable de n'avoir point tenu tout ce qu'il avait promis en échange de la présidence du Conseil Législatif, nous nous croirions obligés d'intervenir pour le justifier aux yeux de ses nouveaux amis en déclarant que s'il n'a point livré ce qu'il s'était fait fort de mener à sa guise, ce n'est pas sa faute, mais la nôtre.

Sur ce service-là, nous devons dire que M. Tessler a rendu au ministère qui a frustré l'Administration dont il faisait partie de la sanction délatante de l'opinion publique, tous les services qu'il a pu lui rendre sans trop découvrir aux attaques et sans exposer inutilement aux intempéries de la lutte une personnalité que, par une juste prévoyance de l'avenir du pays et en vue des événements ou des combinaisons qui peuvent toujours surgir d'un jour à l'autre dans un pays constitutionnel, il croyait sage de conserver aussi intacte que possible.

C'est à l'influence et aux actives intrigues de M. Tessler qu'on attribue dans les cercles politiques d'ordinaire bien informés, la conversion de certains libéraux élus comme partisans de M. Sicotte, à la politique du nouveau ministère. Il a contribué plus que personne à briser la petite phalange de députés libéraux qui avaient en mains la balance des partis, dont les votes réunis auraient renversé le ministère actuel et porté M. Sicotte au pouvoir. Pendant que M. Sicotte se reposait sur de solennelles promesses d'élection avec cette confiance loyale et comme désintéressée qui fignait son honneur et même temps que sa faiblesse, laissait ses partisans résister par la vertu seule de leur indépendance aux obsessions dont ils étaient l'objet, M. Tessler connaissait mieux et estimait moins les hommes publics, usant avec profit du double prestige de son ancienne et de sa nouvelle position intriguait en secret, détachait de la phalange libérale les quelques députés qui devaient assurer la chute du ministère et préparait à son chef, son ami et son ancien collègue, un échec qui devait rejettir sur tout le passé de l'Administration Macdonald-Sicotte et compromettre l'avenir de sa politique, mais qui lui importait peu parce qu'il ne l'atteindrait pas personnellement. Qui peut nier que l'influence de M. Tessler employée en sens contraire aurait amoindri le triomphe des hommes auxquels il doit tout jusqu'à la position et l'importance qu'il a fait servir contre leur cause ?

Lors même que M. Tessler n'aurait pas agi directement sur les députés libéraux et n'aurait pas travaillé activement en faveur du ministère, l'exemple de désertion qu'il a donné à ses collègues et le souci qu'il a montré de son intérêt personnel au détriment de la cause commune, ne devraient-ils donc être rien aux yeux de l'Ordre ? Lorsque les membres de l'Administration Macdonald-Sicotte, justement irrités de la trame odieuse dont le pays avait été victime, sont venus exposer au nouveau parlement la grande fraude politique accomplie par M. Sandfield Macdonald au profit du Haut Canada, qu'a fait M. Tessler ? Loïn de chercher à venger l'affront reçu en commun, à flétrir les traîtres et à arracher le Bas-Canada aux mains du Haut, il s'est isolé de ses collègues et a traité avec le ministère ! C'était là un moment décisif, l'Ordre ne devrait pas l'oublier ; l'exemple donné par M. Tessler pouvait être contagieux. En voyant un homme au-dessus des vulgaires nécessités qui entravent dans notre pays la carrière de nos hommes publics et qui leur font parfois commettre des actes odieux de leur caractère, donner le signal du sacrifice des principes au soin des intérêts particuliers, ceux des membres du ministère Macdonald-Sicotte qui avaient de plus pressantes raisons de songer à leur fortune particulière, ne devaient-ils pas être tentés d'imiter l'exemple d'intérêt bien entendu que leur donnait celui-là même que sa position de fortune aurait dû mettre à l'abri d'une telle tentation ? N'est-il pas possible, probable même que l'exemple donné par M. Tessler, autant que ses discrètes menées, n'ont que trop contribué à décourager M. Sicotte, à le dégouter de la vie publique et à le pousser à sa chute ?

Dans tous les cas, il nous semble que M. Tessler qui a risqué, pour l'amour du ministère, de perdre l'estime publique, devait être sûr au moins de la reconnaissance du parti qu'il a servi.

L'erreur dans laquelle l'Ordre paraît être plongé au sujet de M. Tessler ne peut s'expliquer à notre sens que d'une manière, c'est qu'en voulant cacher à ses nouveaux adversaires la part qu'il prenait aux intrigues ministérielles, M. Tessler l'a en même temps dissimulée à ses nouveaux amis. L'ignorance de notre confrère ministériel n'en est pas moins étrange, et si l'il lui avait vu quelle n'est pas partagée par tout le monde. Nous ne citons qu'un exemple à notre confrère ; voici un passage d'un article de la Minerve :

« Nous arrivons à la seconde session de l'année 1863 que l'on peut désigner par la dénomination de : Session Sicotte-Foley-O'Halloran ! M. Tessler obtint la présidence du conseil législatif, comme prix de la vente de son influence au gouvernement. C'est une bien pauvre nature que celle de cet honorable personnage. La passion du gain étouffe chez lui la voix de la conscience et du cœur. Après avoir été chassé du ministère par M. Dorion, il lâche ses pieds pour arriver de nouveau à un poste honorifique et lucratif. Lorsque tous ses collègues se vengeaient des traîtres qui les avaient forcés à sortir de l'Administration, en dénonçant leur scélératesse et leur infamie, lui, se faisait le cabaleur officieux des ministres, et employait tous les moyens possibles pour leur assurer des portefeuilles obtenus inconstitutionnellement à son détriment et au détriment de ses collègues. Encore une fois, c'est une bien pauvre nature ! Nous croyons avoir rendu un double service à M. Tessler et à l'Ordre, en plaçant devant le public, dans son vrai jour, cette portion importante de l'histoire de nos hommes publics. »

Le même journal annonce la nomination de M. Douglass McDougall, comme régistreur de Waterloo. C'est, croyons nous, le rédacteur du Telegraph de Berlin, Haut Canada.

— On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. J. S. Baubien, ci-devant curé de Saint-Thomas de Montmagny, sera chanté à l'église du lieu, le 21 du présent mois.

— Louis Carrier, écuier, marchand de la ville de Lévis, a été, hier matin, reçu unanimement maire de la Corporation de cette ville.

— Lundi dernier, le 11 janvier, MM. Ol. de Villers, John Neilson, La Juneau, Telesphore Routhier, Aud. West, Samuel Routhier et Siméon Routhier, ont été élus conseillers municipaux de la paroisse de Sainte-Foye.

— Une compagnie de Ménestrels, dirigée par M. S. S. Trowbridge, donnera, mercredi, jeudi et vendredi, trois soirées à la salle de Musique de la rue Saint-Louis. La troupe se compose de 15 musiciens et chanteurs, de talents supérieurs, qui ont reçu les éloges de tous les journaux des villes des États-Unis et du Canada qu'ils viennent de visiter. A Montréal, notamment, les Ménestrels de Trowbridge ont eu beaucoup de succès, et le Transcript de cette ville nous apprend qu'il l'ont bien mérité. Leurs concerts sont amusants au plus haut degré.

— Dans une cause plaidée récemment devant l'hon. juge Gauthier, dans le dernier terme de la Cour Supérieure de la Baie et ayant trait à la validité de la patente de Léry, qui embrase, comme on sait, une grande portion de la région arrière de la Baie, jugement a été rendu en faveur des héritiers de Léry, sur une exception à la forme présentée par les défendeurs. — Courrier du Canada.

— Il y a eu dans la paroisse de Saint-André d'Acton, durant l'année 1863 : 192 baptêmes, 28 mariages, 132 décès.

Les décès ont été occasionnés en très-grande partie par les fièvres typhoïdes.

La population catholique du village d'Acton-Vale donnait dans le mois de décembre dernier : 1450 communicants, 2494 âmes.

En comprenant les protestants, la population du village d'Acton-Vale doit être d'au moins 3000 âmes.

Les Canadiens partis d'Acton pour les États-Unis depuis le mois de septembre dernier sont au nombre d'environ 300.

— Les journaux de Montréal annoncent que le major général Lindsay doit partir, ces jours-ci, avec 250 soldats et nombre d'officiers pour faire une expédition à la campagne et accoutumer ses troupes à la vie des camps en hiver. Ils sont tous d'accord pour louer cette détermination, qui aura pour effet de familiariser le soldat avec les travaux de campagne, la marche à la raquette, et le territoire qui avoisine la cité de Montréal, lequel il aura à défendre dans le cas d'hostilités.

— La petite vérole fait beaucoup de ravages à Washington.

Le nombre des cas dans tout le district de Colombie, est le 15, selon un rapport de la Police, de 1,200.

— Nous lisons dans le Times de Londres du 24 décembre : Quand on considère combien le chat a horreur de l'eau froide, nos lecteurs doivent être souvent étonnés que les marins aient si passionnément à prendre avec eux cet animal dans leurs voyages. Ceci s'explique par deux circonstances : l'assurance maritime ne couvre pas les dommages que les rats font à la cargaison. Mais si le propriétaire des marchandises avariées peut prouver que le navire est parti sans être muni d'un chat, il peut se faire dédommager par le capitaine du navire.

Ensuite, un navire trouvé en mer sans nelle créature vivante à bord, est considéré comme abandonné ; il est acquis à l'amarauté ; à ceux qui l'ont trouvé ou à la Reine. Souvent il est arrivé qu'après qu'un navire avait été abandonné, quelque animal domestique, un chien, un serin, et le plus souvent un chat, lui avait épargné une condamnation comme bâtiment délaissé.

— On lit dans le Constitutionnel de Paris : « A propos de vœux d'église, on se raconte à Haveluy (Nord), une assez singulière aventure. Dans une de ces dernières nuits, un voleur pénétra dans l'enclos du cimetière qui entoure l'église du village ; c'était vers minuit. Il s'avance à pas lents, et non sans précaution, à travers ce séjour des morts. Mais voilà qu'il croit apercevoir se dessiner dans l'ombre comme une créature humaine, drapée dans un ample et large vêtement de couleur sombre. — Qui est-ce ? lui crie le fantôme. Le voleur, à cet appel, saute par-dessus les murs peu élevés du cimetière, et Haveluy échappa encore à la rapacité sacrilège des voleurs d'église. »

Mais de quelle nature était donc cette apparition ? Eh bien ! c'était une brave femme d'Haveluy, qui, privée de sommeil par une maladie dont le siège est au cerveau, vient, au temps de ses longues insomnies, prior dans le silence et la solitude sur la tombe de ses proches. »

— Un phénomène peut être unique dans l'histoire venue de se produire sur les côtes de Sicile. L'île Ferdinand, qui, il y a quelques années, avait complètement disparu sous les eaux, remonte graduellement, et déjà on peut l'apercevoir à quelques pieds seulement au-dessus du niveau de la mer.

Un bâtiment anglais, sur lequel se trouvent plusieurs savants, stationne aux environs de l'île pour examiner ce phénomène.

Des lettres reçues le 16, à Washington, d'une personne qui est en ce moment à Londres, constatent qu'il s'opère une grande réaction dans l'opinion publique en Angleterre relativement à la puissance financière du gouvernement américain, et qu'au printemps une nombreuse émigration se dirigera de ce côté. L'auteur de ces lettres, dans le but de favoriser ce flot d'émigration, propose que le congrès décide qu'aucun émigrant ne sera sujet à la conscription pendant la guerre actuelle.

Il y a eu de grandes transactions d'or, samedi, à la bourse de New York. L'or s'est vendu 1504, à la clôture il était coté à 1505.

Des mouvements révolutionnaires ont éclaté dans les États de Antigua, Santiago et Bozosa, dans la Nouvelle-Grenade, et sous les auspices du parti conservateur.

Le bruit courait à Washington que l'armée allait être réorganisée et divisée en trois corps. On disait aussi qu'une division indépendante de 50,000 hommes serait mise sous le commandement de l'un des meilleurs généraux qui aurait l'autorité de s'emparer de Richmond de la manière qu'il jugerait la plus convenable.

On croit que le Congrès adoptera des résolutions pour donner avis que le gouvernement va abroger le Traité de Réciprocité avec le Canada.

FAITS DIVERS. — La Gazette du Canada de samedi dernier annonce la nomination de John Pratt, écuier, comme un des Commissaires du Havre

de Montréal, à la place de A. M. Delisle, écuier.

Le même journal annonce la nomination de M. Douglass McDougall, comme régistreur de Waterloo. C'est, croyons nous, le rédacteur du Telegraph de Berlin, Haut Canada.

— On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. J. S. Baubien, ci-devant curé de Saint-Thomas de Montmagny, sera chanté à l'église du lieu, le 21 du présent mois.

— Louis Carrier, écuier, marchand de la ville de Lévis, a été, hier matin, reçu unanimement maire de la Corporation de cette ville.

— Lundi dernier, le 11 janvier, MM. Ol. de Villers, John Neilson, La Juneau, Telesphore Routhier, Aud. West, Samuel Routhier et Siméon Routhier, ont été élus conseillers municipaux de la paroisse de Sainte-Foye.

— Une compagnie de Ménestrels, dirigée par M. S. S. Trowbridge, donnera, mercredi, jeudi et vendredi, trois soirées à la salle de Musique de la rue Saint-Louis. La troupe se compose de 15 musiciens et chanteurs, de talents supérieurs, qui ont reçu les éloges de tous les journaux des villes des États-Unis et du Canada qu'ils viennent de visiter. A Montréal, notamment, les Ménestrels de Trowbridge ont eu beaucoup de succès, et le Transcript de cette ville nous apprend qu'il l'ont bien mérité. Leurs concerts sont amusants au plus haut degré.

— Dans une cause plaidée récemment devant l'hon. juge Gauthier, dans le dernier terme de la Cour Supérieure de la Baie et ayant trait à la validité de la patente de Léry, qui embrase, comme on sait, une grande portion de la région arrière de la Baie, jugement a été rendu en faveur des héritiers de Léry, sur une exception à la forme présentée par les défendeurs. — Courrier du Canada.

— Il y a eu dans la paroisse de Saint-André d'Acton, durant l'année 1863 : 192 baptêmes, 28 mariages, 132 décès.

Les décès ont été occasionnés en très-grande partie par les fièvres typhoïdes.

La population catholique du village d'Acton-Vale donnait dans le mois de décembre dernier : 1450 communicants, 2494 âmes.

En comprenant les protestants, la population du village d'Acton-Vale doit être d'au moins 3000 âmes.

Les Canadiens partis d'Acton pour les États-Unis depuis le mois de septembre dernier sont au nombre d'environ 300.

— Les journaux de Montréal annoncent que le major général Lindsay doit partir, ces jours-ci, avec 250 soldats et nombre d'officiers pour faire une expédition à la campagne et accoutumer ses troupes à la vie des camps en hiver. Ils sont tous d'accord pour louer cette détermination, qui aura pour effet de familiariser le soldat avec les travaux de campagne, la marche à la raquette, et le territoire qui avoisine la cité de Montréal, lequel il aura à défendre dans le cas d'hostilités.

— La petite vérole fait beaucoup de ravages à Washington.

Le nombre des cas dans tout le district de Colombie, est le 15, selon un rapport de la Police, de 1,200.

— Nous lisons dans le Times de Londres du 24 décembre : Quand on considère combien le chat a horreur de l'eau froide, nos lecteurs doivent être souvent étonnés que les marins aient si passionnément à prendre avec eux cet animal dans leurs voyages. Ceci s'explique par deux circonstances : l'assurance maritime ne couvre pas les dommages que les rats font à la cargaison. Mais si le propriétaire des marchandises avariées peut prouver que le navire est parti sans être muni d'un chat, il peut se faire dédommager par le capitaine du navire.

Ensuite, un navire trouvé en mer sans nelle créature vivante à bord, est considéré comme abandonné ; il est acquis à l'amarauté ; à ceux qui l'ont trouvé ou à la Reine. Souvent il est arrivé qu'après qu'un navire avait été abandonné, quelque animal domestique, un chien, un serin, et le plus souvent un chat, lui avait épargné une condamnation comme bâtiment délaissé.

— On lit dans le Constitutionnel de Paris : « A propos de vœux d'église, on se raconte à Haveluy (Nord), une assez singulière aventure. Dans une de ces dernières nuits, un voleur pénétra dans l'enclos du cimetière qui entoure l'église du village ; c'était vers minuit. Il s'avance à pas lents, et non sans précaution, à travers ce séjour des morts. Mais voilà qu'il croit apercevoir se dessiner dans l'ombre comme une créature humaine, drapée dans un ample et large vêtement de couleur sombre. — Qui est-ce ? lui crie le fantôme. Le voleur, à cet appel, saute par-dessus les murs peu élevés du cimetière, et Haveluy échappa encore à la rapacité sacrilège des voleurs d'église. »

Mais de quelle nature était donc cette apparition ? Eh bien ! c'était une brave femme d'Haveluy, qui, privée de sommeil par une maladie dont le siège est au cerveau, vient, au temps de ses longues insomnies, prior dans le silence et la solitude sur la tombe de ses proches. »

— Un phénomène peut être unique dans l'histoire venue de se produire sur les côtes de Sicile. L'île Ferdinand, qui, il y a quelques années, avait complètement disparu sous les eaux, remonte graduellement, et déjà on peut l'apercevoir à quelques pieds seulement au-dessus du niveau de la mer.

Un bâtiment anglais, sur lequel se trouvent plusieurs savants, stationne aux environs de l'île pour examiner ce phénomène.

Des lettres reçues le 16, à Washington, d'une personne qui est en ce moment à Londres, constatent qu'il s'opère une grande réaction dans l'opinion publique en Angleterre relativement à la puissance financière du gouvernement américain, et qu'au printemps une nombreuse émigration se dirigera de ce côté. L'auteur de ces lettres, dans le but de favoriser ce flot d'émigration, propose que le congrès décide qu'aucun émigrant ne sera sujet à la conscription pendant la guerre actuelle.

Il y a eu de grandes transactions d'or, samedi, à la bourse de New York. L'or s'est vendu 1504, à la clôture il était coté à 1505.

Des mouvements révolutionnaires ont éclaté dans les États de Antigua, Santiago et Bozosa, dans la Nouvelle-Grenade, et sous les auspices du parti conservateur.

Le bruit courait à Washington que l'armée allait être réorganisée et divisée en trois corps. On disait aussi qu'une division indépendante de 50,000 hommes serait mise sous le commandement de l'un des meilleurs généraux qui aurait l'autorité de s'emparer de Richmond de la manière qu'il jugerait la plus convenable.

On croit que le Congrès adoptera des résolutions pour donner avis que le gouvernement va abroger le Traité de Réciprocité avec le Canada.

FAITS DIVERS. — La Gazette du Canada de samedi dernier annonce la nomination de John Pratt, écuier, comme un des Commissaires du Havre

de Montréal, à la place de A. M. Delisle, écuier.

Le même journal annonce la nomination de M. Douglass McDougall, comme régistreur de Waterloo. C'est, croyons nous, le rédacteur du Telegraph de Berlin, Haut Canada.

— On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. J. S. Baubien, ci-devant curé de Saint-Thomas de Montmagny, sera chanté à l'église du lieu, le 21 du présent mois.

— Louis Carrier, écuier, marchand de la ville de Lévis, a été, hier matin, reçu unanimement maire de la Corporation de cette ville.

— Lundi dernier, le 11 janvier, MM. Ol. de Villers, John Neilson, La Juneau, Telesphore Routhier, Aud. West, Samuel Routhier et Siméon Routhier, ont été élus conseillers municipaux de la paroisse de Sainte-Foye.

— Une compagnie de Ménestrels, dirigée par M. S. S. Trowbridge, donnera, mercredi, jeudi et vendredi, trois soirées à la salle de Musique de la rue Saint-Louis. La troupe se compose de 15 musiciens et chanteurs, de talents supérieurs, qui ont reçu les éloges de tous les journaux des villes des États-Unis et du Canada qu'ils viennent de visiter. A Montréal, notamment, les Ménestrels de Trowbridge ont eu beaucoup de succès, et le Transcript de cette ville nous apprend qu'il l'ont bien mérité. Leurs concerts sont amusants au plus haut degré.

— Dans une cause plaidée récemment devant l'hon. juge Gauthier, dans le dernier terme de la Cour Supérieure de la Baie et ayant trait à la validité de la patente de Léry, qui embrase, comme on sait, une grande portion de la région arrière de la Baie, jugement a été rendu en faveur des héritiers de Léry, sur une exception à la forme présentée par les défendeurs. — Courrier du Canada.

— Il y a eu dans la paroisse de Saint-André d'Acton, durant l'année 1863 : 192 baptêmes, 28 mariages, 132 décès.

Les décès ont été occasionnés en très-grande partie par les fièvres typhoïdes.

La population catholique du village d'Acton-Vale donnait dans le mois de décembre dernier : 1450 communicants, 2494 âmes.

En comprenant les protestants,

Des portes sur mer, pour toute l'année 1863, est de \$720.

BULLETIN COMMERCIAL.

MARCHE DE NEW-YORK, 18 JANVIER. Flour.—Recu 4,072 barils; les ventes ont été de 3,800 barils à \$6.60...

Par le Scotia. (Compilé de la Gazette Maritime et Commerciale de Londres du 1 au 7 Janvier.) SAVIRES ARRIVÉS DE QUÉBEC.

Menestrels et Troupe d'Opéra Burlesque de Trow-bridge. Les Amers Allemands du Dr. Hoofland.—Jones et Evans.

Compagnie de Montréal des Vapeurs Océaniques. Ligne de Liverpool.—Allan, Rae et Cie. Baume de cerrier sauvage.

Pluies végétales de Bristol. Réparateur universel de la chevelure. Salsepareille de Bristol.

Eau de la Floride de Murray et Lannan. Célèbres amers de Hostetter.

Ventes par le Scherri—Janv. 1864. Joseph Archer, junior, de la cité de Québec, marchand de bois...

1. Un emplacement avec une maison en pierre à 2 étages devant érigée, situé dans la Haute-Ville, rue Saint-Urbain...

2. Un emplacement situé en la Haute-Ville de Québec, rue Sainte-Trois, de 22 pieds de front sur 44 pieds de profondeur...

3. Une autre terre située au même lieu, de 2 arpents sur 30 arpents de profondeur; avec une maison, grande étable et autres bâties dessein convenables.

4. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Henri, le 22e jour de janvier courant, à dix heures du matin.

—Dames Sophie Faucher, de la paroisse Saint-Henri, vendeuse de feu Paul Latouche, écuyer, maître à contre l'huile Boulanger, de la Paroisse Saint-Henri, cultivateur.

1. Une terre située en la paroisse de Saint-Henri, de 2 arpents de front sur 30 arpents de profondeur...

2. Une autre terre située au même lieu, de 2 arpents sur 30 arpents de profondeur; avec une maison, grande étable et autres bâties dessein convenables.

3. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Henri, le 22e jour de janvier courant, à dix heures du matin.

—William Verner, de la cité de Québec, marchand, contre Philippe Marceau, de Québec, menuisier.

Partie d'un emplacement de 27 pieds de front sur 44 pieds de profondeur, situé en la paroisse de Saint-Henri, rue Saint-François—ensemble avec la maison dessus érigée.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Roch de Québec, le 22e jour de janvier prochain, à dix heures du matin.

—Le Rév. Professeur Geo. Shepard, au séminaire de Bangor, Maine, écrit en ce qui suit: «Je trouve des amis qui recommandent un remède délicieux comme un liquide Restaurateur de la chevelure et alyobalannum de M. Allen, et il y aura un agent à cet endroit, attendu que la demande augmente au fur et à mesure, que cet article est connu.»

—LISEZ CECI. Encore un de nos Canadiens, respectables et bien connu, qui chérisant à son devoir, nous a fait parvenir le certificat suivant:

Saint-Constant, District de Laprairie, 25 mai 1863. MM. Devins et Bolton, Pharmaciens, près le Palais de Justice, Montréal.

—Chez Messieurs.—Lorsque je commençai à faire usage de la Salsepareille de Bristol, je souffrais depuis 9 mois d'un rhumatisme, et j'avais complètement perdu l'usage de mes jambes, étant incapable de marcher durant 1 mois sur 2. La première bouteille de la Salsepareille m'a procuré beaucoup de soulagement, et avant que j'eusse fini les 7 bouteilles, j'étais complètement débarrassé de la douleur et en état de marcher aussi bien que j'avais pu le faire auparavant. Vous me feriez une enveloppe, adressée à chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée seulement par

LUSKIN & KEMP, Districteurs en gros, New-York. Agents à Québec—John Munson et Cie; J. S. Bowen; J. E. Burke; Bowles et McLoud; E. Giroux; O. Giroux; J. B. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; R. Dugai et J. B. Martel et Cie.

—On peut signaler une certaine variété de maladies de l'estomac. Pour chacune d'elles et pour toutes les maladies que suggère que la médecine qui rend à cet organe toute sa vigueur est le remède véritable. Si le sens commun demande ce qu'est ce remède, il est l'Amertume de Hostetter. Les pilules de Bristol recommandées de nos jours. Les remèdes cathartiques sont nombreux, mais les seuls qui ne procurent qu'un soulagement temporaire et un grand nombre de troubles dangereux. Il vaut mieux laisser le remède simple et sûr, qui agit directement sur le point malade, et qui agit par le canal naturel de la nature. Ce remède agit par le canal naturel de la nature. Ce remède agit par le canal naturel de la nature.

faire une bonne réputation on les contraignait. Les principaux coupables ne sont pas responsables, ils détaillent des liqueurs et leur mode d'opération est celui-ci: Ils achètent quelques bouteilles des véritables Amers de Hostetter, vendent le contenu, le remplacent avec de l'alcool et le vendent comme le remède véritable. Les pratiques sont ainsi trompées. Mais ces hommes auront bientôt à subir les rigueurs de la loi, car rien ne sera épargné pour les traîner en justice. En attendant, que le public soit en garde et achète que de personnes en qui il puisse avoir confiance.

Agents à Québec—J. Munson et Cie; J. S. Bowen; J. E. Burke; Bowles et McLoud; E. Giroux; J. S. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; et R. Dugai.

BAUME DE CERRIER SAUVAGE EN CANADA.—On lit dans un journal anglais: «Nous apprécions l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du baume de cerrier sauvage de Wistar qui paraît dans une autre colonne, et nous pouvons leur assurer qu'ils ne sauraient trouver un meilleur remède pour la toux, le rhume, l'asthme, les bronchites ou toute autre maladie de la gorge ou des poumons.»

«En août 1863, un de nos amis estimable revint d'un voyage très fatigué et souffrant par suite d'une toux sévère qui avait fait des progrès si rapides sur sa constitution qu'il ne pouvait plus se tenir debout. Quelques jours après, il fut atteint d'un rhume, sans qu'il le descendait dans le tubeau. Ayant appris les résultats importants qui avaient marqué l'usage du baume de Wistar, nous en achetâmes une certaine quantité pour lui, et nous sommes heureux de dire que, avant qu'il eût pris le contenu d'une bouteille, sa toux avait entièrement disparu, et il jouit maintenant d'une santé excellente.»

Aucun article n'est véritable s'il ne porte sur l'enveloppe la signature L. Butts. Préparé par Seth W. Fowle et Cie, Boston, et en vente à Québec chez MM. Bowles et McLoud, John Munson et Cie, J. E. Burke, John S. Bowen, J. H. Marsh, Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch, et par tous les droguistes.

BAUME DE CERRIER SAUVAGE EN CANADA.—Le témoignage suivant d'un marchand de Prescot bien connu et hautement respecté, corrobore l'approbation générale donnée au baume de cerrier sauvage du Dr. Wistar.

«Prescot, H. C., 30 déc. 1859. «MM. S. W. Fowle et Cie, Boston. Messieurs.—Ayant été pris par votre agent voyageur l'exprimer mon opinion sur le baume de cerrier sauvage du Dr. Wistar, je déclare avec plaisir que, dans ma croyance, c'est le meilleur remède qui ait été présenté au public pour la toux et les affections pulmonaires.»

«Ma famille et moi-même nous en faisons un grand usage de ce remède dans des cas de toux sévères, pendant des années, avec un succès continu et non équivoque, je le recommande sans hésitation à ceux qui éprouvent ces sortes de maux.»

Aucun n'est véritable à moins que l'enveloppe ne porte la signature L. Butts. Préparé par Seth W. Fowle et Cie, Boston et en vente à Québec chez MM. Bowles et McLoud, John Munson et Cie, J. E. Burke, John S. Bowen, J. H. Marsh, Edmond Giroux, Basse-Ville, W. E. Brunet, Saint-Roch et chez tous les droguistes.

Décès. Au faubourg Saint-Jean, le 12 du courant, à l'âge de 45 ans, dame Julie-Caroline Burn, épouse de Pierre Louis-Honoré Monier. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux, 7 enfants en bas âge, et des parents qui la regretteront longtemps.

En cette ville, le 17 du courant, après 7 semaines de maladie soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne dame Catherine Fenning, âgée de 24 ans, épouse de sieur François Nollet. Ses funérailles auront lieu, mercredi, à 10 heures, A. M. Le convoi partira de la demeure, rue Sainte-Étienne, n. 24, faubourg Saint-Jean, pour se rendre à l'église St. Patrick et de là au lieu de sa sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Du même jour, Saint-Joseph de Lévis, M. Louis Bellerive, à l'âge de 82 et 1 mois.

—Dames Sophie Faucher, de la paroisse Saint-Henri, vendeuse de feu Paul Latouche, écuyer, maître à contre l'huile Boulanger, de la Paroisse Saint-Henri, cultivateur.

1. Une terre située en la paroisse de Saint-Henri, de 2 arpents de front sur 30 arpents de profondeur...

2. Une autre terre située au même lieu, de 2 arpents sur 30 arpents de profondeur; avec une maison, grande étable et autres bâties dessein convenables.

3. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Henri, le 22e jour de janvier courant, à dix heures du matin.

—Le Rév. Professeur Geo. Shepard, au séminaire de Bangor, Maine, écrit en ce qui suit: «Je trouve des amis qui recommandent un remède délicieux comme un liquide Restaurateur de la chevelure et alyobalannum de M. Allen, et il y aura un agent à cet endroit, attendu que la demande augmente au fur et à mesure, que cet article est connu.»

—LISEZ CECI. Encore un de nos Canadiens, respectables et bien connu, qui chérisant à son devoir, nous a fait parvenir le certificat suivant:

Saint-Constant, District de Laprairie, 25 mai 1863. MM. Devins et Bolton, Pharmaciens, près le Palais de Justice, Montréal.

—Chez Messieurs.—Lorsque je commençai à faire usage de la Salsepareille de Bristol, je souffrais depuis 9 mois d'un rhumatisme, et j'avais complètement perdu l'usage de mes jambes, étant incapable de marcher durant 1 mois sur 2. La première bouteille de la Salsepareille m'a procuré beaucoup de soulagement, et avant que j'eusse fini les 7 bouteilles, j'étais complètement débarrassé de la douleur et en état de marcher aussi bien que j'avais pu le faire auparavant. Vous me feriez une enveloppe, adressée à chaque bouteille. La salsepareille véritable est préparée seulement par

LUSKIN & KEMP, Districteurs en gros, New-York. Agents à Québec—John Munson et Cie; J. S. Bowen; J. E. Burke; Bowles et McLoud; E. Giroux; O. Giroux; J. B. Marsh; J. W. McLeod; W. E. Brunette; R. Dugai et J. B. Martel et Cie.

—On peut signaler une certaine variété de maladies de l'estomac. Pour chacune d'elles et pour toutes les maladies que suggère que la médecine qui rend à cet organe toute sa vigueur est le remède véritable. Si le sens commun demande ce qu'est ce remède, il est l'Amertume de Hostetter. Les pilules de Bristol recommandées de nos jours. Les remèdes cathartiques sont nombreux, mais les seuls qui ne procurent qu'un soulagement temporaire et un grand nombre de troubles dangereux. Il vaut mieux laisser le remède simple et sûr, qui agit directement sur le point malade, et qui agit par le canal naturel de la nature. Ce remède agit par le canal naturel de la nature.

COMPAGNIE DE MONTREAL Des Steamers Océaniques. ARRANGEMENTS POUR L'HIVER. Passagers enregistrés pour London-derry, Glasgow ou Liverpool.

Des billets de retour sont accordés à des prix réduits. LA LIGNE de cette Compagnie est composée des steamers ou de première classe suivants:

BIBERIAN, 2500 ton. Capt. Ballantine. BOREALIAN, 2200 ton. Capt. Graham. NORTH AMERICAN, 1800 ton. Capt. Dutton. JURA, 2500 ton. Capt. Aiton. DOMINION, 1215 ton. Capt. Brown. PARAVAN, 2500 ton. (steamer neuf). MORAVIAN, 2500 ton. (steamer neuf).

TRANSPORTANT LES MAILLES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS. L'un des steamers mentionnés plus bas ou autres steamers de première classe LIVERPOOL chaque JEUDEI et de PORTLAND chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers qui ont en Irlande et Scotland ou qui en partent.

Voici les dates de départ. De Portland. HIBERNIAN, Samedi, 23 janvier. DAMASCUS, 30. NOVA SCOTIA, 6 février.

CHACUN CHARGÉ SUCCESSIF. PRIX DE LA TRAVERSÉE, DE QUÉBEC. (Selon les accommodations.) A Glasgow, \$72.50 à \$86.50. A Londonderry, \$72.50 à \$86.50. A Liverpool, \$72.50 à \$86.50.

ESTREFOIT. A Glasgow, \$36.00. A Londonderry, \$36.00. A Liverpool, \$36.00.

On ne peut retourner en Canada qu'en partant d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté. Pour plus amples informations s'adresser à

19 janv. 1863, 73 ALLAN, RAE ET Cie. Agents.

ANNONCES NOUVELLES.

LES AMERS ALEMANDS

DU DR. HOOFLAND,

PRÉPARÉS PAR LE DR. C. M. JACKSON, Phil. Pa.

NE SONT PAS EN BREUVAGE ALCOHOLIQUE

UN ARTICLE SUBSTITUÉ AU RHUM

Produisant l'ivresse, MAIS SONT UN EXTRAIT VEGETAL

FORTEMENT CONCENTRÉ, UN TOVIQUE PUR

Libre de toutes drogues stimulantes ou préjudiciables, et qui guérissent efficacement les AFFECTIONS DU FOIE, LA DYSPESIE, LA JAUNISSE.

Il y a eu trois cas de Diphthérie ou Xéropse, les Médicaments de Rogerson et toutes celles provenant d'une Estomac malade.

Observez les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Produisant les symptômes suivants

Que produisent les désordres dans les organes de la digestion:

La Constipation, les Piles intérieures, Douleurs dans l'abdomen, l'acidité de l'estomac, les Nausées, les Aigreurs, le Dégoût de la nourriture, l'insomnie ou l'agitation, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces, l'agitation ou l'abattement des forces.

Un Précepteur français demandé.

UN jeune homme voulant acquiescer la connaissance de la langue française, désirerait rencontrer un Précepteur compétent.

S'adresser par lettre (en anglais) et mentionner les conditions, etc.

Il serait volontiers partie d'une classe d'après forme. Adresse: A. B. C. bureau de ce journal. 16 janv. 1864. 72-2

